



Revue de presse

Sud Ouest & Charente Libre

Vendredi 27 février 2015

Lundi 02 mars 2015

Mardi 03 mars 2015

# Le tiers payant est à l'heure

## PROJET DE LOI Le gouvernement va-t-il capituler face à la fronde des médecins ? Cette mesure phare reste encore en sursis, alors que la profession compte se mobiliser le 15 mars

JEAN-CHENS RENARD

**C**auter un tiers payant, la généralisation du tiers payant, le tiers payant... Hier, nous nous sommes interrogés sur le projet de loi relatif à la maîtrise de la dette publique. Aujourd'hui, nous nous interrogeons sur le projet de loi relatif à la maîtrise de la dette publique. Hier, nous nous sommes interrogés sur le projet de loi relatif à la maîtrise de la dette publique. Aujourd'hui, nous nous interrogeons sur le projet de loi relatif à la maîtrise de la dette publique.

### Un calendrier très politique

Présenté le 15 octobre en conseil des ministres, le projet de loi relatif à la maîtrise de la dette publique a été adopté par le conseil des ministres le 15 octobre. Le projet de loi relatif à la maîtrise de la dette publique a été adopté par le conseil des ministres le 15 octobre.

Le projet de loi relatif à la maîtrise de la dette publique a été adopté par le conseil des ministres le 15 octobre. Le projet de loi relatif à la maîtrise de la dette publique a été adopté par le conseil des ministres le 15 octobre.

chô. D'autres professionnels médicaux y sont touchés. Les pharmaciens, par exemple. Nous sommes allés parler avec des pharmaciens de la région de la Haute-Normandie. Ils nous ont dit que les dépenses de santé ont augmenté de 10% en 2014. Les pharmaciens ont donc augmenté leurs prix de 10% en 2014.

### « Je ne vois pas bien comment les médecins vont faire face, ils sont des artisans »

Selon les professionnels du système de soins, le tiers payant est une mesure qui va avoir des conséquences négatives sur la profession médicale. Les médecins sont des artisans, ils ont des frais de fonctionnement élevés et ils ont des honoraires faibles.

Les professionnels du système de soins ont exprimé leur inquiétude face au projet de loi relatif à la maîtrise de la dette publique. Ils ont peur que le tiers payant ne soit généralisé et que cela ait des conséquences négatives sur la profession médicale.

Les mutuelles rassurantes ont été touchées par le projet de loi relatif à la maîtrise de la dette publique. Les mutuelles ont augmenté leurs cotisations de 10% en 2014.

Les mutuelles ont augmenté leurs cotisations de 10% en 2014. Les mutuelles ont augmenté leurs cotisations de 10% en 2014.

Les mutuelles ont augmenté leurs cotisations de 10% en 2014. Les mutuelles ont augmenté leurs cotisations de 10% en 2014.

# des choix



Manisip Thourmes, ministre de la Santé, affirme via son compte Twitter qu'il n'y aura « ni recul, ni renouveau » sur le tiers payant. 20/10/15



à y faire, 3,6 milliards de consultations par an dans les hôpitaux. Chaque année, on reçoit des milliers de patients de toute la France. Le coût moyen de ces consultations est de 100 euros. C'est un coût très élevé pour un pays qui a des dépenses de santé très faibles.

Le tiers payant est une mesure qui va avoir des conséquences négatives sur la profession médicale. Les médecins sont des artisans, ils ont des frais de fonctionnement élevés et ils ont des honoraires faibles.

Le tiers payant est une mesure qui va avoir des conséquences négatives sur la profession médicale. Les médecins sont des artisans, ils ont des frais de fonctionnement élevés et ils ont des honoraires faibles.

Le tiers payant est une mesure qui va avoir des conséquences négatives sur la profession médicale. Les médecins sont des artisans, ils ont des frais de fonctionnement élevés et ils ont des honoraires faibles.

Le tiers payant est une mesure qui va avoir des conséquences négatives sur la profession médicale. Les médecins sont des artisans, ils ont des frais de fonctionnement élevés et ils ont des honoraires faibles.

Le tiers payant est une mesure qui va avoir des conséquences négatives sur la profession médicale. Les médecins sont des artisans, ils ont des frais de fonctionnement élevés et ils ont des honoraires faibles.

Le tiers payant est une mesure qui va avoir des conséquences négatives sur la profession médicale. Les médecins sont des artisans, ils ont des frais de fonctionnement élevés et ils ont des honoraires faibles.

Le tiers payant est une mesure qui va avoir des conséquences négatives sur la profession médicale. Les médecins sont des artisans, ils ont des frais de fonctionnement élevés et ils ont des honoraires faibles.

Le tiers payant est une mesure qui va avoir des conséquences négatives sur la profession médicale. Les médecins sont des artisans, ils ont des frais de fonctionnement élevés et ils ont des honoraires faibles.

Le tiers payant est une mesure qui va avoir des conséquences négatives sur la profession médicale. Les médecins sont des artisans, ils ont des frais de fonctionnement élevés et ils ont des honoraires faibles.

Le tiers payant est une mesure qui va avoir des conséquences négatives sur la profession médicale. Les médecins sont des artisans, ils ont des frais de fonctionnement élevés et ils ont des honoraires faibles.

Le tiers payant est une mesure qui va avoir des conséquences négatives sur la profession médicale. Les médecins sont des artisans, ils ont des frais de fonctionnement élevés et ils ont des honoraires faibles.

Le tiers payant est une mesure qui va avoir des conséquences négatives sur la profession médicale. Les médecins sont des artisans, ils ont des frais de fonctionnement élevés et ils ont des honoraires faibles.

# Les médecins dénoncent une « usine à gaz »

## GÉNÉRALISTES

**Le syndicat MG France veut un dispositif simple et efficace. Il affirme que ce n'est pas le cas**



La docteur Bernard Pédernat. PHOTO AFP

**de Sud-Ouest. Pourquoi êtes-vous opposés à une généralisation du tiers payant ?**

**Bernard Pédernat (1) :** Nous ne sommes pas du tout hostiles au tiers payant. Chaque dispositif simple, moderne, efficace et apprécié par tout le monde. C'est aussi un outil statistique pour favoriser l'accès aux soins.

Si les gens vont facilement chez le médecin, cela évite des aggravations de pathologie et par conséquent des charges plus lourdes. Nous sommes en revanche contre la généralisation d'un tiers payant de ce système en toutes les circonstances qui seraient liées.

**Que lui reprochez-vous ?**

Le gouvernement veut introduire l'usage à gaz dans laquelle le médecin reçoit certains droits auprès de l'assureur maladie, auprès des mutuelles. Et tout ce travail n'est pas fait exactement comme il devrait l'être, le médecin n'a aucun pas de garantie de paiement. Les médecins ont 10 ou 12 ans d'habitudes de tiers payant. Ce sont des professionnels expérimentés. On ne peut pas leur demander du travail administratif à longueur de journée.

**Un tel changement de travail serait vraiment important ?**

Bien sûr. Ce serait une révolution. Les gens payent, ce n'est pas obligatoire dans les pharmacies mais elles le font toutes. Il suffit de discuter avec les pharmaciens pour mesurer à quel point le contrat est solide. Il faut qu'il y ait un contrat, souscrit par un employé par pharmacie unique-

ment pour le généraliste et le nombre d'impôts est, en plus, assez important. Nous ne pouvons pas fonctionner de cette façon.

**Tout changement est-il condamné d'avance ?**

La puissance publique peut décider de mettre en place des mesures nouvelles. C'est son droit. Mais si elle veut prendre une telle décision de fonction, il faut qu'elle propose aussi les moyens nécessaires pour que le nouveau système soit simple et efficace. En plus, la généralisation du tiers payant aura un impact sur les dépassements d'honoraires. Comment pouvons-nous les gérer ?

**Que demandez-vous ?**

Si on décide dans ce pays que le tiers payant est la règle, le système doit être conçu de manière conventionnelle, un système qui soit médicamenteux pour une consultation, il lui donne sa

carte vitale, le médecin la met dans le sac et il est payé dans les 48 heures comme c'est la règle. Ce n'est pas l'outil de régler et de gérer les moyens techniques derrière le dispositif. Nous n'avons pas à porter le poids de la réforme. On pourrait imaginer un GIE (Généralistes Interprofessionnels) global du tiers payant qui gère tout le dispositif avec tous les partenaires, mais cela n'a pas l'air si évident.

**Pensez-vous que la réforme soit possible ?**

Nous pensons que le pays a besoin d'une loi pour définir son système de santé, mais il faut rectifier le tir. Nous sommes en train de travailler avec les principaux organisations syndicales pour en faire un texte réaliste, applicable et efficace. **Reçu par Pierre Tillier**  
(1) Président du syndicat MG France Aquitaine

# Le territoire compte sur le soutien de l'Europe

## AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

Le Pôle territorial Ouest-Charente a présenté ses projets éligibles à des aides européennes

**DIDIER FAUCARD**  
d.faucard@sudouest.fr

En 2007, le Pôle territorial Ouest-Charente-Pays du cognac avait raté le coche. « Nous avions été le seul dossier, sur une vingtaine, à ne pas avoir été retenu. Mais nous avons décidé de ne pas rester sur un échec et de réitérer notre chance », explique Jérôme Sourisseau, le président du Pôle.

Aussi, cette fois, chacun espère que la candidature au programme européen Leader, destiné aux territoires ruraux structurés de plus de 10 000 habitants, aboutisse. Mais pour cela, il faudra passer par les couches caudines de la Région qui gère ces fonds européens pour la période 2014-2020.

« Il a fallu aller vite pour construire ce dossier. L'appel à projet a été lancé en juillet 2014 par la Région. Nous avons eu un retour favorable à notre candidature à la fin août et le dossier complet devait être prêt avant le 26 février », poursuit Jérôme Sourisseau. La Région dispose d'une enveloppe globale de 30,7 millions d'euros. Entre 15 et 20 candidatures de territoires seront retenues. Si le territoire Ouest-Charente-Pays du cognac fait partie du bon wagon, une aide financière de 1,5 million d'euros devra lui être attribuée.

### Trois axes d'action

Le Pôle a construit sa stratégie d'actions autour de la thématique générale du Beauvignonnais, « puisqu'il traverse l'ensemble du territoire ». L'idée est ici d'accompagner des pro-



Les élus, partenaires et techniciens du Pôle se sont réunis vendredi à Jarnac, lors de la présentation du projet. PHOTO D.F.

jets innovants, « pas de reconduction des actions déjà engagées. De la même façon, nous voulons éviter de trop saupoudrer », et de travailler en synergie avec des partenaires publics et privés.

Trois axes ont été développés. Tout d'abord la reconquête du fleuve-Charente en préservant la biodiversité et les paysages. Cela passe, par exemple, par le recensement des lieux où les aménagements des berges sont nécessaires, la restauration des espaces naturels, informer et améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel du fleuve. Ou bien encore mieux valoriser le fleuve et ses affluents en créant des brochures touristiques, des sentiers de découverte

ou des aménagements tels que la coulée verte...

### Promouvoir les circuits courts

Le second point porte sur une agriculture durable et diversifiée qui comporte un volet important pour réduire l'utilisation de produits chimiques. Au programme, également, un soutien pour développer le pôle de compétences de la Spirit Valley, à la mise en place d'une station régionale de traitement à l'eau chaude des plants de vignes - pour combattre la flavescence dorée - en liaison avec le Conservatoire du vignoble charentais. Autre idée, celle de promouvoir les circuits courts, les produits locaux et les expériences de collaborations,

telle l'Association en tente élevage-viticultrice de Charente.

Enfin, le troisième volet porte sur la transmission du patrimoine bâti, tout comme les savoir-faire et la culture. Cela passe, entre autre, par un accompagnement de l'artisanat et des métiers d'arts...

Ce programme saura-t-il séduire la Région ? Réponse fin avril-début mai, sachant que le programme ne sera pas mis en place avant la fin de l'année. Sachant que « tout n'est pas figé. Tous ceux qui veulent participer à ce programme peuvent se manifester, soit via leurs représentants professionnels, soit en contactant directement le Pôle territorial », informe Jérôme Sourisseau.

# Gilles Lavillenie, président adoubé

**SOLIDARITÉ** L'Association des handicapés physiques de la Charente (AHPC) change de président mais pas de combat

Déjà en 2013, le président Bernard Piqué de l'Association des handicapés physiques de la Charente (AHPC) avait fait part de son souhait de passer la main au cours de l'assemblée générale. Celle de 2014 restera marquée par le silence de son président à ce sujet, très affecté par le décès de son vice-président Jacques Marthon, qui était aussi président de l'Association sportive des paralysés et amputés compétition (Aspac).

## Transition et émotion

En 2015, le ciel s'est enfin éclairci. À l'occasion de l'assemblée générale de l'AHPC, samedi 28 février, c'est non sans émotion que Bernard Piqué a passé la main à Gilles Lavillenie, le père du célèbre perchiste Renaud Lavillenie. Bernard Piqué, grand compétiteur sportif qui se donne les moyens de ses ambitions en créant un club et une salle handi-sport, avait d'abord confié à Gilles Lavillenie les rênes de l'Aspac, en 2014. Premier acte d'une rencontre providentielle entre deux fortes têtes. Le deuxième acte s'est joué telle une évidence à l'AHPC. Bernard Piqué était en quête d'un successeur aux épaules solides, Gilles Lavillenie d'un guide spirituel.

« Nous formons une famille qui a une âme, un esprit AHPC et comme dans toutes les familles, il y a des sensibilités, des affinités qu'il faudra respecter pour que l'association ne s'effondre pas, Gilles, tu es le petit dernier, il faudra que



Bernard Piqué confie les clés de l'AHPC à Gilles Lavillenie. M. S. O.

ou sois un patriarche plus qu'un président », a recommandé, la gorge nouée, Bernard Piqué, à la tête de l'association depuis vingt-huit ans.

« Un combat contre l'administration au sein d'une entité départementale indépendante divisée en trois sections (Cognac-Château-bernard, Angoulême et Champagne-Mouton) : telle était la feuille de route que s'étaient donnée Bernard Piqué et les membres fondateurs de l'association, avec en ligne de mire l'accessibilité, l'intégration professionnelle des handicapés et l'accompagnement des personnes handicapées dans leurs démarches. À ce titre, l'AHPC siège à la commission d'accessibilité dépar-

tementale, à Olée-Prométhée-Charente et à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Gilles Lavillenie prend donc le relais, avec émotion : « Je ne suis pas là pour prendre la place de Bernard mais sa suite. Ma grande guesse va servir à quelque chose. » Le nouveau président s'est fixé deux objectifs : agrandir la famille de l'AHPC et faire entendre la voix de l'association au plan national en utilisant tous les moyens de communication actuelle. Avec une autre priorité : l'épanouissement personnel au travers du sport. L'AHPC doit être une passerelle vers l'Aspac.

Sandra Bulhan

S.O. 03/03/15

## Gombaudo-Touboul sur les réseaux

**COGNAC 2** Le duo soutenu par la majorité départementale sur Cognac 2 a ouvert une page Facebook pour présenter sa candidature. Christel Gombaudo, adjointe à Châteaubernard, et Olivier Touboul, conseiller municipal à Cognac, ainsi que leurs suppléants, Lucile Rebai et Cheykor Diaby, s'y exposent en quelques mots, et donnent les grandes lignes de leur projet.

S.O. 03/03/15

## SAINT-LAURENT-DE-COGNAC

### Le prix du repas à la cantine scolaire augmente



Le maire Alain Chollet entouré des conseillers municipaux.

La réunion mensuelle du Conseil municipal s'est tenue jeudi 26 février. À l'ordre du jour, l'augmentation des tarifs des repas de la cantine scolaire. Le fournisseur ayant augmenté ses repas de 0,36 %, le maire Alain Chollet a proposé à son Conseil de majorer d'autant les prix de vente : soit 2,60 euros pour les enfants et 3,80 euros pour les adultes.

Alain Chollet en a profité pour rappeler que les prix de vente des tickets ne sont qu'un pourcentage du prix de revient des repas, la mairie prenant environ 50 % du coût réel à sa charge. Il a précisé que toute personne qui prendra un repas à la cantine scolaire se verra facturer le coût de ce repas.

#### Schéma de mutualisation

Toujours selon l'ordre du jour, il a été débattu de la somme à attribuer aux agents recensés pour

leur prestation sur la commune. La dotation forfaitaire reçue de l'État étant de 969 euros pour les deux agents, le maire et les conseillers municipaux décident d'augmenter cette somme de sorte à rétribuer chacun des agents recensés à hauteur de 1 100 euros.

Les élus ont enfin abordé le schéma de mutualisation de la Communauté de communes de Grand-Cognac pour lequel ils se sont, à l'unanimité, déclarés favorables. Du tour de table qui s'en est suivi, il est ressorti que face à la circulation importante des poids lourds sur la route de Jarnouzeau, il convient de réfléchir à un aménagement de cette desserte en tenant compte de l'implantation de la nouvelle distillerie.

Le prochain conseil municipal aura lieu jeudi 19 mars, à 19 h 30.  
Colette Guiné

C.L. 03/03/15

#### JAVREZAC

M<sup>me</sup> le Maire,  
le Conseil municipal  
et les employés communaux  
de la commune de Javrezac  
ont la douleur de vous faire part  
du décès de

**M. Jean GOMBERT,**  
Conseiller municipal de 1971 à 1977,  
maire de 1977 à 2014,  
maire honoraire depuis 2014.

Ses obsèques auront lieu le jeudi  
5 mars 2015, à 14 h 30, en l'église  
Saint-Léger de Cognac.

Le président, Jean-Michel BOLVIN,  
les membres  
du conseil d'administration,  
les maires et présidents  
de la Communauté de communes  
de Charente  
ont la douleur de vous faire part  
de la disparition de leur collègue  
et ami.

**Jean GOMBERT,**  
Maire de Javrezac de 1977 à 2014.

La cérémonie religieuse aura lieu le  
jeudi 5 mars 2015, à 14 h 30, en l'église  
Saint-Léger de Cognac.

Les administrateurs  
et le personnel de L'opéra Charente,  
Office public de l'habitat  
de la Charente  
ont appris avec tristesse le décès de

**Jean GOMBERT,**

conseiller général,  
administrateur de L'opéra Charente  
de juillet 2004 à décembre 2012.

Les s'associent à la peine de la  
famille et de ses proches et les assurent  
de leur soutien dans cette  
épreuve.

#### COGNAC

Les membres  
du conseil d'administration  
de l'Institut social Hennessy  
ont la tristesse de vous faire part  
du décès de

**M. Jean GOMBERT,**  
président de 1995 à 2001.

Sa gentillesse, sa simplicité, sa générosité  
nous marqueront.

IPS Cognac, 25, rue d'Agrippine,  
05 45 43 01 33.

#### COGNAC

La délégation départementale  
du CNAS  
(Comité national d'action sociale)  
de la Charente  
a la tristesse de vous faire part  
du décès de leur président et ami.

**Jean GOMBERT.**

Les adhérents et bénéficiaires du  
CNAS sont invités à s'unir d'intention  
ou à se rassembler le jeudi 5 mars  
2015, à 14 h 30, en l'église Saint-Léger  
de Cognac.

IPS Cognac, 25, rue d'Agrippine,  
05 45 43 01 33.

C. L. 03/03/15

■ PAYS OUEST-CHARENTE

# 1,5 M€ de subventions européennes dans le viseur

Le pays Ouest-Charente vient de déposer sa candidature pour obtenir des fonds du programme européen Leader.



Les élus et les représentants des différentes instances croquent groupés et unis sur ce dossier.

Photo J. V.

Julie KOCH  
jkoch@ouest-charente.fr

En 2007, la candidature du pays Ouest-Charente au programme européen Leader (1) a été l'une des seules de la région Poitou-Charentes à être refusée. Aujourd'hui, la collectivité retente sa chance. Le dossier a été finalisé vendredi dernier. Et l'enjeu est loin d'être négligeable: une enveloppe d'environ 1,5 million d'euros de subventions.

«Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il s'agit vraiment d'une démarche multipartenariale. On a su qu'on était retenu fin août. Depuis, on a bossé pour présenter notre candidature dans les délais», déclare Jérôme Sourisseau, président du Pays. Les cinq communautés de communes qui le composent, les offices de tourisme, les chambres d'agriculture et de métiers et diverses associations, pour ne citer qu'eux, se sont fédérés autour de ce projet.

«On a choisi de retracer le fleuve Charente comme fil rouge de notre candidature. Il s'agit de renforcer la cohésion et l'attractivité du territoire autour du fleuve», poursuit Fila. Le groupe de travail a défini trois axes de développement. La reconquête du fleuve et la diversification de l'offre touristique arrivent en première position, suivies par le soutien à une agriculture durable et diversifiée et l'enjeu de valoriser les circuits de proximité. La préservation et la transmission du bâti traditionnel, des savoir-faire et de la culture locale cloient l'épais dossier.

## Un appel aux porteurs de projet

«Je souligne la transversalité de ce programme. C'est très important que nous communiquions tous ensemble», a insisté Charles Davidant, directeur du service économique à la chambre de métiers et de l'artisanat de la Charente. Un point de vue largement partagé.

La majorité des projets énumérés dans le dossier n'ont que valeur d'exemple. Charge ensuite aux collectivités et associations de les porter, comme le rappelle bien Bernard Mazé, vice-président du Pays. «Il faut que ces projets se concrétisent. Tous ceux qui veulent participer et s'investir sont les bienvenus. Il faut qu'ils se manifestent.» «On veut porter des projets innovants. Il faut aller plus loin que ce qu'on connaît déjà et franchir une nouvelle étape», enchaine avec détermination Jérôme Sourisseau.

Le Pays devrait servir fin avril et sa candidature est retenue par la Région. C'est elle qui distribuera l'enveloppe globale de 30,7 millions d'euros à la quinzième de tentatives photo-charentaises retenues. Le programme court jusqu'à 2020. Les premiers projets pourraient obtenir leur financement début 2015.

(1) Lignes entre actions de développement de l'économie rurale.



e.l. 03/03/15

## Elles & ils

### ■ Emilie Richard,

le colporteur de Jean Gombert - décédé la semaine dernière - pour les élections départementales dans le canton de Cognac 2, informe que le journal de campagne de l'équipe avait déjà été déposé au centre de distribution au moment de la disparition de l'ancien maire de Javrezac. « C'est donc sous cette forme, et bien indépendamment de notre volonté, que les électeurs de Cognac 2 recevront ce journal. Ce sera le dernier message de Jean Gombert », explique Emilie Richard. Pierre-Yves Briand, maire de Châteauleveillard, devient candidat titulaire. Chantal Nadeau reste remplaçante d'Emilie Richard. Le nom du nouveau remplaçant sera annoncé vendredi, au lendemain des obsèques de Jean Gombert.